



## ***Section du Puy-de-dôme***

### **DÉCLARATION LIMINAIRE DU CDAS du 28-09-2023**

Monsieur le Président,

Pour commencer cette liminaire, nous souhaitons la bienvenue à Mme SABATHIER Monique, notre nouvelle déléguée de l'action sociale.

La place et le rôle de l'action sociale au sein de notre administration résultent d'une construction historique ancienne, fruit des rapports de force et de l'action syndicale, pour répondre aux besoins des agents de nos ministères, qu'ils soient actifs ou retraités, et de leurs familles.

Justement, concernant les agents retraités, nous déplorons la suppression pour eux de l'accès aux chèques-vacances, qui démontre le peu d'intérêt et d'obligance que l'État employeur réserve à ses personnels. D'autant plus, que cela a été fait sans aucune consultation des organisations syndicales au sein du CIAS, au mépris du dialogue sociale, encore une fois.

Concernant tous les agents, Solidaires réaffirme sa demande de revalorisations des modalités de l'établissement des budgets des CAL. Pour rappel, le budget du CAL étant calculé et alloué par nombre d'enfants (36,82 euros), d'actif (9,57euros ) et de retraités (3,19euros ), nous demandons la revalorisation de celui-ci au vu de la forte inflation subie.

Au niveau local, plusieurs points sont à aborder :

– Il nous semble important de vous rappeler que nous sommes attachés aux trois CDAS minimum annuels comme prévu dans le règlement intérieur,

– Nous rappelons également la nécessité de disposer d'éléments comparatifs chiffrés sur les différents projets proposés lors des groupes de travail afin de pouvoir choisir de manière éclairée dans le contexte de budgets de plus en plus restreints,

– Enfin, comme il a été décidé à la réunion du 24 mars 2023 avec l'ARENFIP, la directrice PPR, la cellule RH et les syndicats que des quotas soient appliqués, nous réclamons le vote sur ce point afin que l'attribution des berceaux soit enfin transparente. Nous rappelons que les enfants ne sont pas une variable d'ajustement.

**À Solidaires Finances, nous réaffirmons, NON, l'Action Sociale n'est ni luxe, ni un privilège ! C'est une nécessité et, plutôt que d'essayer d'en rogner les contours, l'administration se devrait de lui redonner le sens qu'elle avait au moment de sa mise en place et d'accepter enfin l'instauration d'un vrai dialogue social, ce qui implique la transparence et l'écoute et non la mise devant le fait accompli.**

**C'est aussi cela le sens de la modernité !**